

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES
GALLY MAULDRE

*Lundi 3 mars 2014 à 18h15
en Mairie de Chavenay*

ORDRE DU JOUR

A) Approbation du procès-verbal du 20 janvier 2014

Rapporteur : Madame la Présidente

B) Lecture des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoirs confiés à Madame la Présidente :

N°01 : Contrat de service avec la société BERGER LEVRAULT concernant un module complémentaire relatif à la gestion des taxes d'urbanismes pour un montant annuel de 400 € HT.

N°02 : Modification de l'article 2 de l'acte constitutif d'une régie d'avances pour le centre de loisirs intercommunal de Maule qui intègre la carte bancaire aux modes de règlements des dépenses.

C) Projets de délibération :

1. Débat d'Orientations Budgétaires - Exercice 2014
2. Débat d'Orientations Budgétaires du cinéma intercommunal « Les 2 Scènes » - Exercice 2014
3. Cinéma intercommunal « Les 2 Scènes » - Fixation des tarifs dans le cadre de la participation au « Printemps du cinéma »
4. Autorisation à Madame la Présidente pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du cinéma intercommunal « Les 2 Scènes » avant le vote du Budget Primitif 2014
5. Contrat enfance jeunesse à intervenir avec la CAFY concernant l'accueil de loisirs extrascolaire
6. Arrêt du projet du SCOT de la Plaine de Versailles – Bilan de la concertation - Approbation
7. Conventions arrêtant les modalités de transfert de l'instruction des autorisations d'urbanisme – Modification de l'annexe I à intervenir avec la commune de Maule

D) Questions diverses